



Programme du patrimoine mondial sur l'architecture de terre

Lancé en 2007, le programme du patrimoine mondial sur l'architecture de terre vise à promouvoir la conservation de l'architecture de terre à travers le monde. L'architecture de terre est l'expression de l'ingéniosité intemporelle et de la capacité humaine à bâtir un environnement avec les ressources disponibles localement.

Rapport d'avancement, juin 2011

PARTENAIRES TECHNIQUES DU PATRIMOINE MONDIAL SUR L'ARCHITECTURE DE TERRE :

CRATerre-ENSAG

ICCROM

ICOMOS par la voie de son Comité international du patrimoine bâti en terre

Université de Udine (Italie)

Institutions régionales : EPA (Bénin), **CHDA** (Kenya) et **CERKAS** (Maroc)



Outre les partenaires techniques du programme, plusieurs autres institutions collaboreront au titre d'activités spécifiques. Les institutions nationales responsables du patrimoine culturel et les autorités locales prendront également part au programme dans la mesure du possible.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

Lazare Eloundou
 UNESCO / Centre du patrimoine mondial / Unité Afrique
 7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP France
 l.eloundou-assomo@unesco.org
 URL : <http://whc.unesco.org/fr/activites/21/>



Cette brochure a été produite avec le soutien du fonds-en-dépôt italien.

COUVERTURE : (de haut en bas) : New Gourná (Égypte), Villes anciennes de Djenné (Mali), Centre historique de la ville d'Olinda (Brésil), Alhambra (Espagne), Monuments historiques de l'ancienne Kyoto (Japon)

INTERIEUR GAUCHE (en haut) : Villes anciennes de Djenné (Mali), Centre historique d'Evora (Portugal), Bâtiments traditionnels ashanti (Ghana) ; (en bas) : Parc national Mesa Verde (Etats-Unis d'Amérique), Zone archéologique de Chan Chan (Pérou), Tulou du Fujian (Chine)

INTERIEUR DROIT (de haut en bas) : Centre historique de Boukhara (Ouzbékistan), Tombouctou (Mali), Ksar Ait-Ben-Haddou (Maroc), Ghadamès (Libye), Coro et son port (Vénézuéla), Tombouctou (Mali)

CI-DESSUS : Ancienne ville de Shibam et son mur d'enceinte (Yémen)

CREDITS PHOTOGRAPHIQUES : © OURPLACE THE WORLD HERITAGE COLLECTION, © UNESCO / World Heritage Centre, © CRATerre-ENSAG, © UNESCO/M & G Therin-Weise, © UNESCO/David Geldhof, © UNESCO/Liu Feng, © UNESCO/Fiona Starr



Valeurs de l'architecture de terre

Les bâtiments en terre fournissent un abri à plus d'un tiers de la population mondiale. Des lieux aussi uniques que les **Villes anciennes de Djenné** au Mali, l'**Ancienne Ville de Shibam** au Yémen, le **Ksar de Aït-Ben-Haddou** au Maroc, les **Tulou du Fujian** en Chine, la **Zone archéologique de Chan Chan** au Pérou ou le **Parc National de Mesa Verde** aux Etats-Unis d'Amérique, et d'autres, représentent environ 10% des sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial. Cependant, ils sont aujourd'hui particulièrement menacés par les pressions de développement urbain et les changements climatiques.

L'architecture de terre joue un rôle essentiel dans la définition de l'identité des communautés locales. Elle est non seulement durable du point de vue des techniques artistiques et des techniques de construction, mais elle a aussi la capacité intrinsèque de contribuer à l'économie, à l'écologie et aux valeurs culturelles communes. Le programme du patrimoine mondial sur l'architecture de terre souhaite tirer parti de ces avantages et accroître l'utilisation et la reconnaissance de cette architecture à travers une série d'activités menées sur des sites pilotes sélectionnés, la recherche, le renforcement des capacités, les conférences et des activités promotionnelles.

La protection et le maintien de ce précieux héritage humain nécessite la mobilisation de la communauté mondiale.



2010

- Tenue d'une réunion de consultation sur la mise en œuvre du programme du patrimoine mondial sur l'architecture de terre dans les Etats Arabes au Centre du patrimoine mondial (soutenue conjointement par le Centre Shaikh Bin Mohammed Al-Kalifa pour la culture et la recherche et la banque ARCAPITA de Bahrain) ;
- **Projet de sauvegarde du village de New Gourna** (Égypte) : résultats de l'enquête sur l'état physique et présentation d'un projet de plan directeur lors de la première réunion du comité scientifique à Louxor, en Egypte (avec le soutien de l'UNESCO à travers le Fonds spécial pour la sauvegarde du patrimoine culturel égyptien) ;
- Le projet d'inventaire des sites en terre de la Liste du patrimoine mondial et des Listes indicatives a été mis en ligne pour faciliter la saisie des informations complémentaires relevées sur le terrain (grâce au soutien du gouvernement français à travers la Convention France-UNESCO) ;
- **Le Projet de conservation pour l'Afrique** (soutenu par le gouvernement italien) comprend : une étude sur la nécessité de conserver l'habitat en terre, longtemps négligé, pour une conservation durable du site du patrimoine mondial des **Eglises creusées dans le roc de Lalibela** (Ethiopie). Un projet de règlement d'urbanisme visant à clarifier la délimitation des **Villes anciennes de Djenné** (Mali) et la finalisation du règlement d'urbanisme de **Tombouctou** (Mali) afin de le soumettre pour adoption ;
- Un projet majeur de restauration de **Bam et son paysage culturel** (Iran) a été mené à bien suite au tremblement de terre destructeur (avec le soutien du gouvernement italien) ; les travaux se poursuivent sur une base bilatérale.

2011

- **Le Projet de conservation pour l'Afrique** (soutenu par le gouvernement italien) a financé : la réhabilitation de la **Maison des Jeunes de Djenné** (Mali) qui hébergera les activités de la communauté, en particulier des jeunes et des femmes ; l'organisation d'ateliers régionaux pour gestionnaires de sites et guides touristiques à **Djenné** (Mali) en coopération avec l'Ecole pour le Patrimoine Africain (EPA), une mission d'échange entre deux représentants des **Villes anciennes de Djenné** (Mali) et leurs homologues italiens afin de renforcer les relations bilatérales entre les deux pays, le tout en collaboration avec l'ONG italienne CEFS et l'université de Udine ; l'élaboration de matériel didactique sur la conservation de l'architecture de terre destiné aux établissements de formation régionaux EPA et CHDA (Centre pour le développement du patrimoine en Afrique) ; des études, qui seront finalisées courant 2011, sur le potentiel économique des **Villes anciennes de Djenné** et sur le développement d'un tourisme durable à **Tombouctou** ;
- Phase finale du projet de consolidation d'urgence et de réhabilitation du **minaret et des restes archéologiques de Jam** en Afghanistan (avec le soutien des gouvernements italien et suisse) ;
- Lancement de la seconde phase de l'**inventaire des sites en terre de la Liste du patrimoine mondial** visant à compléter les informations manquantes et à préparer une publication (avec le soutien du gouvernement français à travers la Convention France-UNESCO) ;
- **Projet de sauvegarde du village de New Gourna** (Egypte) : lancement des travaux urgents de stabilisation des bâtiments les plus endommagés, finalisation du plan directeur, identification des actions à court terme ; le projet a été temporairement suspendu en raison des changements politiques intervenus dans le pays.

